Résolution sur l'appel mondial à l'action: Abolissons la pauvreté

2005/2571(RSP) - 06/07/2005 - Texte adopté du Parlement, sujets d'actualité

Dans une résolution commune, les députés se félicitent que la Présidence britannique du Conseil de l'UE accorde la priorité au développement et à la lutte contre la pauvreté, particulièrement en Afrique. Les députés relèvent aussi le rôle déterminant de la société civile et saluent l'initiative du mouvement "Action mondiale contre la pauvreté" qui rassemble plus de 600 organisations non gouvernementales du monde entier.

Les députés se félicitent des engagements du G8 d'annuler la dette de certains pays parmi les plus endettés. Mais ils considèrent que "l'allègement de la dette n'est pas la panacée en matière de lutte contre la pauvreté". Il faut prévoir d'autres mesures, notamment l'amélioration de la qualité et de l'efficacité de l'aide, la lutte contre la corruption et une plus grande transparence.

Les députés approuvent l'augmentation de l'aide européenne au développement décidée par le Conseil des 16 et 17 juin dernier. Cependant, ils préconisent une meilleure utilisation de l'aide existante et la réorganisation des priorités. Pour eux, l'UE et ses États membres devraient consacrer au moins 20% du montant de leur aide à la santé et à l'éducation. Ils soulignent l’importance d’accélérer et d’accroître l’aide à des programmes de vaccination et de lutte contre le sida, la tuberculose et la malaria.

L'Union européenne doit aussi veiller à ce que ses politiques internes soient en conformité avec ses engagements internationaux. Pour cela, elle devrait, dans le cadre du Cycle de négociations de l'OMC, avec les autres pays industrialisés, octroyer aux pays en développement un meilleur accès au marché pour les produits - agricoles, industriels ou services - et établir un calendrier pour l'élimination des aides aux exportations agricoles.

Enfin, afin d'améliorer la visibilité de l'action de l'Union en matière d'aide au développement, les députés souhaitent que l'UE finance certains objectifs, tels que la vaccination des enfants et la lutte contre le paludisme en partenariat avec les organismes concernés.